

BAC PROFESSIONNEL A.S.S.P.* EN APPRENTISSAGE

*Accompagnement, Soins et Services à La Personne

Code RNCP : RNCP37231

Code diplôme: 40033004

*L'UFA, Unité de Formation en Apprentissage du lycée
Emilie de Rodat est rattachée au CFA "Aspect
Occitanie"*



Profil et qualités requises.

L'année de terminale professionnelle ASSP en apprentissage est accessible aux jeunes âgés de **16 ans révolus** au début du parcours, **ayant déjà effectué une Première ASSP** et **signé un contrat d'apprentissage**.

C'est une formation qui requiert des **compétences relationnelles** et des **qualités d'écoute** et **d'observation** ainsi qu'une **bonne condition physique**. Le projet professionnel doit être réfléchi et cohérent.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ayant une reconnaissance RQTH.



Modalités de recrutement.

Le recrutement s'effectue après avoir déposé une **demande de pré-inscription** auprès de la responsable de l'UFA (*contact ci-contre*), ainsi qu'un **dossier** contenant : *CV, lettre de motivation, bulletins scolaires et évaluations de stages*.

Si le dossier est retenu, un **entretien** est proposé pour confirmer le projet et valider le recrutement.

CONTACT

UFA Emilie de Rodat

25 avenue de Lombez

CS 13183

31027 TOULOUSE CEDEX 3

Mme ROUGÉ

 rouge@rodatt.fr

 06.29.35.85.50



Aptitudes et compétences visées.

Le titulaire du bac professionnel ASSP exerce ses activités auprès de l'**enfant**, de l'**adolescent**, de la **personne adulte ou âgée**, de la **personne en situation de handicap**, présentant une dépendance temporaire ou permanente. Il travaille au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité

Des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et au maintien de la vie sociale

**LE TITULAIRE DU BAC
PROFESSIONNEL ASSP
SERA CAPABLE DE
RÉALISER :**

Des activités d'éducation à la santé

Des activités liées au travail en équipe

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une **approche globale et individualisée de la personne** et en étroite **collaboration avec les professionnels** de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.



Structures accueillant les apprentis.

Les structures accueillant les apprentis sont les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les hôpitaux, les EHPAD, les crèches, les établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap, les centres de rééducation et les foyers d'accueil médicalisés.



Spécificités de la formation.

ORGANISATION

Durée : 12 mois

2 jours (lundi et mardi) en centre de formation et 3 autres jours en entreprise

7 semaines de regroupement en centre de formation dans l'année



FINANCEMENT

Formation gratuite pour les apprentis

Formation financée par l'OCPO de l'employeur*

** Selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences*

Les inscriptions ouvrent au mois de janvier 2024.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes interactives à partir des expériences et des savoir-faire des apprenants,
- Mises en situation,
- Ateliers d'application en pratique professionnelle,
- Travaux de groupe,
- Approches ludiques avec l'utilisation de jeux pédagogiques,
- Méthodes créatives.
- Incitation à l'entraide et à la bienveillance.
- Mise en place d'évaluations formatives et d'évaluations des compétences.

OUTILS PROPOSÉS



Ipad individuel

Environnement Numérique de Travail : "Ecole Directe"

Logiciels pédagogiques et livres numériques



wifi



Résultats à l'examen

2022 : 100% de réussite
2023: 83% de réussite



Satisfaction des apprentis

2022: 90%
2023: 85%



Épreuves de validation du Bac professionnel ASSP.

Des épreuves professionnelles :

- E.2** : Conception d'action(s) d'éducation à la santé - CCF
- E.31** : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée - CCF
- E.32** : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité - CCF
- E.33** : Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle - CCF
- E.34** : Économie-gestion - EP
- E.35** : Prévention-Santé-Environnement - EP

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Des épreuves d'enseignement général :

- E.11** : Mathématiques - CCF
- E.12** : Physique-Chimie - CCF
- E.4** : Langue vivante : Anglais - CCF
- E.51** : Français - EP
- E.52** : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique- EP
- E.6** : Arts appliqués et cultures artistiques - CCF
- E.7** : EPS - CCF

Précisions sur les modalités d'évaluation :

CCF : Contrôle en Cours de Formation : évaluation habilitée par le Rectorat

EP = Épreuves ponctuelles en examen terminal

En fin de formation : délivrance d'une attestation de formation et du diplôme du Bac professionnel



Pistes d'orientation après le Bac professionnel ASSP.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le bac professionnel ASSP donne accès à une **diversité d'emplois** identifiés sous les terminologies suivantes

- Assistant ou assistante en soins et en santé communautaire
- Accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap
- Maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante
- Responsable d'hébergement
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance
- Assistant ou assistante de responsable de secteur
- Accueillant familial ou accueillante familiale

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Le bac professionnel ASSP permet d'accéder à des **poursuites d'études ou de formation** pour préparer les diplômes suivants :

- DE d'Aide-soignant*
- DE d'Auxiliaire de Puériculture*
- DE d'Accompagnant Éducatif et Social (AES)*
- DE de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- DE de Moniteur-Éducateur
- BP de Préparateur en pharmacie
- BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- BTS Economie Sociale Familiale (ESF)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- DE d'Infirmier
- DE d'Éducateur de Jeunes Enfants ; DE d'Éducateur Spécialisé, DE d'Assistant de Service Social



*Équivalences de diplôme pour les titulaires du BAC ASSP :

- DE d'Aide-soignant: dispense de 4 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Auxiliaire de Puériculture: dispense de 3 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Accompagnant Educatif et Social: dispense de 2 blocs sur les 5 de la formation.

DE : Diplôme d'État
BP : Brevet Professionnel